

ABONNEMENT

Un an \$ 1.00
Six mois \$ 0.50
Etats Unis \$ 1.50
Strictement Payable d'avance.

LA LIBRE PAROLE

TARIF DES ANNONCES.

Mesures 22gathes (14 lignes au pouce)
Première insertion15
Deuxième insertion.....10
Chaque insertion subs.....5

La Compagnie de Publicité Québécoise, prop. René Leduc, Directeur-Gérant.

AFFIRMONS NOS DROITS (Lafontaine)

BUREAU : 83-85 rue du Pont
Tel. 1865

En avant
Quebecois.
Plantons les arbres.

Jendi était la fête des arbres dans cette partie de la province. Cette cérémonie a passé inaperçue de la majorité des gens.

Le Canada possède tant de belles forêts que personnes ou à peu près ne s'occupe de la question de reboisement. On se contente d'abattre les arbres sur les domaines de la couronne tout comme sur les propriétés privées afin d'en retirer du profit immédiat sans s'occuper de remplacer ceux qui tombent sous la hache du bûcheron.

Le dicton populaire est que nous avons des forêts à sacrifier ainsi pendant des siècles. Cependant il devrait y avoir un terme à ce gaspillage perpétuel. Il viendra un temps, alors qu'il sera trop tard, où l'on s'apercevra que cette bonne vache ne donnera plus de lait.

Déjà l'on s'aperçoit qu'il faut s'avancer vers le nord pour se procurer le bois que l'on trouvait, il y a quelques années, aux portes de nos villes. Le bois de chauffage que l'on payait autrefois \$2.00 la corde, alors même que peu de personnes se servaient de houille, coûte en ce moment de \$6.00 à \$8.00.

Le bois de construction a augmenté de prix dans la même proportion et cependant le gaspillage se continue comme par le passé. Le gouvernement ne s'occupe qu'à vendre au plus haut enchérisseur ses belles limites. Quant au reboisement, après nous le déluge!

L'expérience des autres pays devrait nous ouvrir les yeux. Les contrées du centre de l'Europe sont obligées d'avoir recours au Norvège et à la Suède pour remplacer le bois qui leur manque.

Les États-Unis commencent à s'apercevoir que leurs ressources forestières s'épuisent et jettent vers nous un regard de convoitise.

Avec un système bien suivi de reboisement, nous pouvons fournir au monde entier du bois de tout genre. Mais il faudrait pour cela que le gouvernement édicte des lois sévères à ce sujet et voie à ce qu'elles soient observées. Malheureusement, jusqu'ici il se laisse mener par les détenteurs de limites. Son indolence coupable nous ruinerait.

A part d'être un article de première nécessité pour un grand nombre d'industries, les arbres sont encore un ornement pour les villes et les demeures privées. De plus, ils sont un excellent moyen d'assainir l'atmosphère viciée par les agglomérations considérables.

Il n'y a pas de cités qui ne devraient dans un but hygiénique entretenir dans ses squares, le long de ses boulevards et de ses rues la plus grande quantité possible d'arbres.

La fraîcheur qu'ils répandent autour d'eux, l'ombrage qu'ils procurent durant les grandes chaleurs de l'été ne sont pas à dédaigner.

Cependant que voit-on ici ?

Des rues entières qui possédaient jadis de splendides plantations sont actuellement dénuées et exposées aux ardeurs éternelles du soleil des canicules.

D'années en années, les arbres meurent de vétusté ou faute de soins requis. On se contente de les jeter bas sans penser à les remplacer. Québec qui ressemblait autrefois à un oasis de jolies villas s'est transformé petit à petit en un Sahara où le sable et la brique ont pris la place de la verdure.

Il est vrai qu'une fois par année, vers la même époque, le gouvernement provincial par l'intermédiaire d'un de ses membres fait une petite plantation par ci par là devant ses établissements. Jeudi, l'honorable M. Caron invitait un certain nombre de citoyens à assister à une belle cérémonie à l'École Technique, Boulevard Langelier.

Quant à nos édiles, ils sont trop occupés de questions oiseuses ou de patronage de quartiers pour penser à orner nos rues de plantes d'ornement.

On parle de réparer la chaussée, de refaire les pavages. Des arbres, pas un mot.

Il y a là un terrain où pourrait s'exercer l'activité fiévreuse du président du Comité des Chemins. Son prédécesseur, M. l'échevin Fiset, à qui l'on trouve en certains milieux un grand nombre de défauts, a fait montre d'énergie, et de ténacité. Malgré l'hostilité de quelques édiles, il a réussi à doter notre ville de petits carrés où les habitants des environs vont le soir chercher sous les arbres un peu de fraîcheur que leur refusent leurs domiciles surchauffés.

Suivez cet exemple, Monsieur Pouliot, donnez-nous des arbres et l'on oubliera plus facilement que les rues de la ville sont défoncées, qu'elles sont mal arrosées, nettoyées trop peu souvent et éclairées à la diable; que les trottoirs sont dans un état si déplorable qu'ils sont de vrais casse-cou.

RENE DE KERAVEL.

La corruption monte toujours.

Des scandales se font jour partout et l'administration fédérale actuelle semble être descendue bien plus bas que celle qu'elle a remplacée.

Aussi n'est-il pas étonnant de voir des journaux libéraux jeter le cri d'avertissement. LE PAYS, toutes les semaines, met son parti en garde contre la gangrène qui le gagne de plus en plus. Le WITNESS n'est pas des plus tendre envers les ministres qui laissent la corruption s'étaler dans leurs départements avec un cynisme révoltant.

Rappelant aux vieux rouges les déclarations des Laurier, Cartright, Brodeur et Lemieux, avant 1896, sur la pureté gouvernementale; montrant d'un autre côté les conservateurs donnant à l'opposition libérale les enquêtes véritables et loyales de manière à découvrir les coupables au lieu de les protéger, LE DEVOIR continue:

"Voyez, au contraire, dans l'enquête Lanctôt, M. Brodeur se tenant au comité, la gaffe à la main, veillant avec un soin jaloux à ce que la curiosité des membres de la commission ou l'ingénuité des témoins ne s'écartent pas un instant du baril de peinture du député de Richelieu.

"Puis le rapport grotesque et odieux de la majorité, exonérant le coupable et condamnant l'homme public vigilant et consciencieux, qui a fait son devoir! Et l'attitude cynique du ministère—le vertueux M. Laurier en tête,—et de tout son troupeau d'esclaves blancs, approuvant et ratifiant ce verdict scandaleux. Et enfin le refus brutal de l'amiral à la gaffe refusant toute enquête publique sur la pourriture de son administration dont les abcès purulents poussent et crèvent de tous les côtés!

"Tout le monde, à Sorel, raconte que deux, trois, quatre maisons ont été bâties comme celle du député, aux frais de l'Etat; que de boucheries, des hangars à charbon, des écuries

Ce n'est pas une enquête parlementaire qui s'impose dans ce cas, mais bien une commission royale afin que la sentence rendue ne puisse être suspectée de partialité.

Comme dans d'autres circonstances, H. Laurier accourt au secours de son ministre et offre un semblant d'enquête dont le dénouement serait une nouvelle farce.

A propos du scandale du canal Soulanges, L'ACTION dit que Laurier au lieu de blâmer le mis en cause, tança vertement ceux qui l'avaient dénoncé. M. Brodeur était dans la même disposition d'esprit que le premier ministre.

Est-il étonnant alors que la corruption s'exhibe à tous les degrés de l'administration?

Il n'y a pas un ministre qui ne sache que les places se vendent pour remplir la caisse électorale. Quelques-uns même ont l'effronterie d'avouer qu'il en est ainsi, mais que Laurier étant plus fin que ses prédécesseurs, le peuple ne voit goutte dans ces transactions véreuses.

Il est cependant un fait qui s'aute aux yeux: c'est que le ministère à la frousse des enquêtes qui mettraient à nu les plaies hideuses de l'administration.

Le réveil peut ne pas être éloigné.

René de Kéavel

Prix de vertu.

Je propose, secondé par tout homme intelligent, soucieux de voir dans le Conseil de Ville de Québec autre chose que des rétrogrades et des metteurs de bâtons dans les roues, je propose, dis-je, que la population de notre Cité vote un prix de vertu à Monsieur Dinan.

Depuis plus d'un an, Pat se démène comme un diable dans l'eau bénite à propos de la sempiternelle question de la Traverse; et ses gesticulations, ses bavardages, ses discours, loin d'amener un résultat quelconque n'ont jusqu'ici contribué qu'à laisser les choses dans le même état, et à embêter les gens; je plains sincèrement les collègues de M. Dinan, au Conseil: ils doivent en avoir plein le dos de ses renouages ou radotages comme on voudra.

Maintenant que le pouvoir en a été déferé au Conseil par la Législature, le plus court et le plus efficace moyen de sortir d'un imbroglio qui menace, sans cela, de s'éterniser serait de convoquer le comité conjoint des deux Villes, et là, décider d'accepter ou non les fameux bateaux.

Et, dans une seule séance de ce nouveau comité on ferait plus que toutes les hableries d'un Dinan quelconque n'ont pu faire depuis un an qu'il se démène au tour de la question.

En attendant, comme tout travail mérite une récompense,

que ce soit à l'école ou dans la vie publique, les citoyens devraient voter à M. Dinan un prix de vertu à cause de son grand esprit de progrès, de son culte pour les antiquités, et son dévouement envers ses amis.

Il l'aurait bien mérité, pas vrai !!!

Jean Grave.



Ci-git

Jules Vallérand.

Notaire.

Mourir alors qu'on ne laisse ni femme, ni enfants, ni créanciers, quel beau sort, et comme il en doit peu coûter de s'y résigner à celui de qui toute la vie fut aussi celle d'un chrétien parfait comme la tienne, mon cher voisin.

Est-ce égoïsme? je t'envie presque ta destinée comme je m'attriste de ton départ pour le ciel.

Curieuse association de sentiments qui semblent s'exclure, en même temps que me réjouit la pensée consolante de ton bonheur éternel, je ressens plus vivement le regret de t'avoir perdu.

C'est qu'on s'attache au compagnon qui nous aide de son exemple et de sa parole à cheminer plus légèrement dans cette vallée de larmes.

Jamais, depuis quinze jours qu'il dure, le silence de ton bureau vide ne m'a autant impressionné que depuis ta mort. Jusqu'à la je gardais l'espoir de t'y voir revenir avec ta bonne humeur et une santé raffermie. Et maintenant tout est fini pour toujours.

Ta tâche est remplie, mon cher ami, et bien remplie. Ceux qui furent tes collaborateurs à tant d'œuvres que ton inlassable activité te faisait entreprendre malgré ta santé débile, garderont pieusement, je l'espère, le souvenir de tes bons exemples pour les mettre en pratique et pour faire germer l'abondante semence de bien que ta mort confie à leur vigilance.

C'est ton désir, -en suis sûr, et du haut du ciel tu continueras de leur faire sentir ton influence bienfaisante pour leur aider à persévérer dans la bonne voie où tu les avais entraînés à ta suite.

Pour moi, j'évoquerai souvent, avec une émotion qui n'est pas près de s'éteindre, le souvenir de nos si agréables rapports de clerc à patron et de confrères ensuite, où tes belles qualités du cœur et de l'intelligence savaient mettre tant de charmes.

J. Ed. Plamondon.

Fantaisie de la semaine.

Melle Jeanne Marbier.
A M. Henri Gesson,
Mon cher Henri,

Vous savez sans doute, ou vous ne savez pas, la grande nouvelle: c'est-à-dire mon mariage! Eh! bien, oui, mon cher ami, je me marie. Ce mot si simple sonne tout drôle quand je le prononce en songeant qu'il s'applique ou s'appliquera bientôt à votre petite amie.

Je n'ai pas voulu que vous appreniez la "grande nouvelle" par le fait divers insignifiant d'une feuille à la mode, ni par le papotage aux sous entendus méchants de quelque connaissance de hasard. Non! j'ai voulu que ce soit moi qui vienne vous dire à vous, intimement, poussé par cette instinctive sympathie qui nous a toujours rapproché, que votre petite amie de l'an dernier, allait convoler en justes noces avec un monsieur très bien qui lui allait comme un gant.

La nouvelle vous surprendra-t-elle? Vous êtes, mon cher ami, si extraordinairement compliqué, que je ne sais encore, après deux années de relations plutôt intimes, tout ce qui se cache derrière ces deux grands yeux bleus aux rayons si changeants. -Où, après deux années de liaison, de correspondance suivie, de confidences en confidences, vous êtes peu à peu devenu le conseiller nécessaire de mes actes et de mes pensées, j'en suis encore à me demander si cette nouvelle que j'écris vous jettera ainsi à la figure vous plaira, ou vous chagrinerà; qui sait si elle ne vous laissera pas tout simplement indifférent!!!

Et pourtant, je vous ai plu, un jour; vous m'avez même aimé... et beaucoup durant toute une grande semaine; mais... faut croire que je n'étais pas le sujet propre aux grandes passions que vous cherchiez, et dont vous faisiez de si jolies descriptions dans vos livres, puisque je n'ai pas su retenir cet amour, que les circonstances m'avaient apporté!!

Dans votre voix aux intonations voilées, une ironie silencieuse a succédé qui est comme le vivant reflet de tout ce que vous cachez de vos pensées secrètes derrière ce front que vous ne voulez pas que les autres connaissent.

J'étais une enfant, il y a deux ans, Henri; depuis j'ai beaucoup vieilli; la chenille rampante est devenue un papillon, mais ses ailes se sont vite déchirées à ce que vous appelez si élégamment dans votre dernier roman "les roses du chemin"... Quand je vous connus, ou plutôt le soir qu'on nous présentait l'un à l'autre, nous ne causâmes que très peu. Une liaison suivit, que l'habitude renforça; puis vint l'amitié et presque sans transition, l'amour. Mais, de même qu'un enfant qui reste faible et malin pour avoir grandi trop vite, notre amour alla si vite, qu'une semaine suffit pour vivre, croire... et mourir.

Cela vaut peut-être mieux, mon ami, puisque la rapidité même de notre amour, en s'en allant aussitôt arrivé, ne nous a pas laissés dans le cœur ce vide inécorable qui est la conséquence nécessaire des grandes passions.

Pour moi ce sera un beau souvenir; pour vous... ce ne sera peut-être qu'un canevas pour un roman quelconque. -Qu'importe après tout! Dans quelques jours je serai mariée.

Adieu donc, mon ami, et jasse le ciel que vous rencontriez un jour ou l'autre une femme qui saura se faire à vos goûts, tout en ayant en elle de quoi vous plaire, et surtout de quoi relenir votre affection terriblement vagabonde et instable.

Votre ancienne amie,
Jeanne
Pour copie conforme.

JEAN D'AGGREVE.



Au Conseil de Ville

Rien cette semaine ! Pas de séance régulière, — la prochaine n'aura lieu que Mardi prochain, et pas de réunion de comité non plus.

Cependant il n'en faut pas déduire de là que tout est calme dans Lévis ! Loin de là !

Certains avis de motion que nous publions samedi dernier a beaucoup fait parler de lui, et a beaucoup donné de tin-toin à quelques-uns.

On dit même qu'à cet effet, la séance de mardi prochain sera très intéressante, — et que ceux qui veulent du "piquant" pourraient bien être servis à souhait.

Une requête

On est à faire signer, de ce temps-ci une requête de la part des citoyens de notre ville demandant au Conseil de ne plus accorder de nouvelles licences enivrantes à Lévis, et de s'en tenir aux règlements actuellement en vigueur sur cette question.

Si c'est véritablement la personne qu'on nous a nommé qui est en tête de ce mouvement, elle n'a pas une bien grande confiance en ses amis du conseil puisqu'après les déclarations qu'elle leur a fait signer (?) elle qu'elle veuille encore une arme ne se sent pas sûr d'eux, et de plus par cette signature des citoyens.

Nous ne blâmons pas le mouvement de sa part, si c'est ce monsieur qui en est l'âme. Bien plus nous sommes presque du même avis que lui sur cette brûlante question. Mais il est tout de même drôle, qu'après à peine trois mois, il ne soit pas sûr de la parole donnée.

Ce n'est certes pas en faveur de ces messieurs.

A moins que le Monsieur en question ne fasse simplement que du zèle: ce qui changerait la chose !

Quelques sentences à méditer

"Il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué."

"Les amis d'aujourd'hui sont les ennemis de demain."

"Les paroles s'envolent, les écrits restent !"

"Qui vivra verra !"

Les maximes sont d'une application constante dans la vie, et principalement dans la vie des hommes publics. Les proverbes ne sont-ils pas le fruit de l'expérience acquise ?

Petites mesquineries!

La Québec & Lévis Ferry Co. autrement dite "la vieille Compagnie" ne veut pas qu'il soit dit qu'elle a laissé passer un seul moyen de nuire à La Traversée de Lévis, sans s'en servir.

Aussi après tous ses nombreux insuccès, devant les Tribunaux, elle s'en prend maintenant aux capitaines, et cite M. Chamberland devant le Capitaine Demers et deux assés-

seurs formés en tribunal maritime. Accusation: avoir, le 20 dernier, barré passage au vaisseau le "Queen".

A l'enquête elle a essayé de prouver que le Capitaine Chamberland ne connaissait aucunement ses règles de route etc.....

Voilà où en est rendue cette Compagnie qui depuis 34 ans s'était servi de M. Chamberland, qu'elle avait toujours reconnu comme son meilleur capitaine. Maintenant que M Chamberland n'est plus à son emploi, elle essaie de le déprécier et de lui faire des misères.

Ses pêtinesses n'étonnent pas ceux qui connaissent à quels gens nous avons eu si longtemps affaire.

Au cours de l'enquête, il est survenu un incident assez cocasse.

Pour prouver que le "Colomb" avait barré la route au "Queen", la vieille Compagnie a dû jurer que le "Colomb" parti en même temps que le "Queen" allait beaucoup plus vite que ce dernier.

Ce qui est très cocasse vu que la Québec & Lévis Ferry a toujours soutenu que les nouveaux bateaux étaient beaucoup moins rapides que les anciens !

Ce qu'ils ont dû en faire du mauvais sang, quand ils se sont vus obligés d'avouer cela ! !

Notre journal

LA LIBRE PAROLE est toujours en vente, le samedi soir, à cinq heures à bord des bateaux traversiers, et chez M. Pichette à la station et dans la Côte des Marchands.

Toute tribune libre ne peut être publiée à moins d'être signée d'un nom responsable. — Prière donc à ceux qui nous en ont envoyé ces jours derniers, de nous faire parvenir leurs noms, et nous les publierons aussitôt.

Une idée en marche.

A maintes reprises nous avons eu occasion de prôner ici la main-mise de l'Etat sur notre voirie rurale. Nous avons énuméré les différents avantages qui découleraient d'une pareille organisation. Quelques organes ministériels ont alors tourné notre proposition en ridicule déclarant qu'elle était impraticable.

Aujourd'hui ces mêmes journaux prodiguent l'encens au ministre de l'Agriculture qui vient de permettre un subside de 75 pour cent pour la construction d'une grande route entre Montréal et les Etats-Unis. C'est un grand pas vers la réalisation de notre idée.

Mais ce n'est qu'un commencement de réalisation et le gouvernement provincial devrait bien accepter notre suggestion d'employer à la confection des routes les prisonniers qui encombrant les pensions gratuites de la province.

De cette façon, nous aurions sous peu et sans gros frais, de belles routes carrossables sillonnant le pays en tout sens.

Notre idée commence à prendre corps et de grands journaux comme LA PATRIE, ne la trouvent plus impraticable.

Voici ce que dit notre confrère:

"De l'Idaho aux limites de l'Etat de l'Arizona, le gouvernement de l'Etat de l'Utah a fait construire, en quelques mois, une magnifique route de cinq cent milles de long par cent prisonniers.

"Peu de gardiens furent employés et très peu de prisonniers tentèrent de s'échapper. L'expérience a été si satisfaisante qu'à l'avenir les prisonniers de l'Etat seront employés à de pareils travaux.

"Les fonctionnaires de l'Utah qui surveillaient ces travaux reconnurent la nécessité d'établir un système de récompenses parmi les prisonniers et firent adopter le principe que pour chaque jour de bon travail la peine de chaque homme serait réduite d'un jour.

"Résultat: la route fut terminée aussi promptement que si elle avait été faite par un entrepreneur.

"Rapprochant cette nouvelle expérience de celles tentées dans l'Ontario, on doit souhaiter que le gouvernement de la province de Québec suive à son tour ces exemples si concluants et emploie les prisonniers à la construction des routes nécessaires au développement de la province."

Débarassons la société des gens qui se moquent des lois, c'est protéger l'honnêteté et la justice, mais faisons gagner à ces criminels la pension que leur octroie le gouvernement en rendant leur travail utile à tout le peuple.

Vous verrez qu'avant longtemps cette idée ne sera plus considérée comme une utopie et qu'elle rentrera dans le domaine de la réalisation.

En attendant elle fait son chemin: c'est bien le cas de le dire.

René de Kéravel.

Gages et Crédit.

Après avoir sérieusement médité les paroles de l'hon. juge Leet de Montréal prononçant dernièrement dans une conférence, j'en conclus que son Honneur avait raison et que ce serait un grand bien et pour le vendeur et pour l'acheteur que d'abolir la saisie des gages inférieurs à \$75.00

Lorsqu'il s'agit de constructions importantes, d'usines, de manufactures, d'écoles, etc. le gouvernement exige des plans, des devis, afin que ces travaux soient exécutés avec le plus grand soin, tenant compte de la ventilation, de la lumière, de la chaleur, des moyens de sauvetage en cas d'incendie, on recherche et on bâtit dans les meilleures conditions hygiéniques possible et l'on a parfaitement raison.

C'est dans le but d'améliorer le séjour de l'enfant à l'école, la situation de l'ouvrier à l'usine, la position des employés dans leur bureau que l'on consulte des autorités compétentes, que l'on fait beaucoup de démarches, que l'on prend toutes les précautions jugées nécessaires.

Or, si le gouvernement veut protéger l'écolier, l'ouvrier, l'employé autant que faire se peut, pourquoi ne prendrait-il pas des mesures efficaces pour mettre un frein au crédit et à la saisie des gages ?

Plus que tout autre classe de la société, les salariés ont besoin de protection et ce serait leur rendre un très grand service que d'abolir complètement la saisie des gages et le crédit.

Le fournisseur ne pouvant plus saisir le salaire, y regardera à deux fois avant de livrer sa marchandise à l'œil et l'ouvrier, sachant qu'il est obligé d'accompagner sa commande d'arguments sonnants, se privera de bien de futilités, et arrivera, à bref délai à s'amasser un petit pécule qui le mettra en avant de ses affaires, au lieu d'être toujours en retard. Les deux, fournisseur et acheteur y trouveront leur profit. Il est indéniable, que les familles les plus prospères sont celles qui n'achètent qu'au comptant.

Donc, que le gouvernement établisse une bonne loi qui donne le coup de mort au crédit et à la saisie des gages et il fera un bien incalculable à la classe ouvrière et aux marchands.

En traitant la question de la saisie des gages, qui se lie intimement à celle du crédit, nous visons surtout le crédit à la semaine et nous lélicitons les marchands qui ont déjà pris la résolution de refuser formellement toute vente à crédit.

Du reste, c'est une maladie qui n'est pas incurable que cette manie d'acheter à crédit et avec un peu de bonne volonté on peut facilement s'en guérir, au lieu de contracter dettes sur dettes, d'ouvrir un trou pour en boucher un autre et de courir involontairement à la ruine, à la misère.

Si le crédit et la saisie des gages étaient radicalement interdits par une bonne loi qui ne reconnaîtrait aucune créance en matière de travail, qui n'admettrait aucun billet souscrit pour marchandises venues de l'étranger, qui déclarerait nulles et sans valeur toutes ces transactions véreuses trop souvent faites à l'aide de billets de complaisance qui ne sont bien souvent que des opérations frauduleuses, s'il était radicalement interdit de saisir les gages, nous verrions bientôt l'aisance régner dans nos familles et l'on pourrait dire avec raison que le Canada est le pays le plus prospère du monde, parce que le CREDIT et la SAISIE DES GAGES y sont formellement interdits.

Gastophone.

UNE VENTE

Sensationnelle d'Etouffes à Robes.

Le plus nouveau tissu d'étouffes à robes pour l'été.

nos chapeaux garnis. 25 pour cent de réduction sur

MARCEAU & CIE

155, rue St-Joseph, Québec.

LA vigie journal des dames

Ce n'est pas nous qui le disons, mais bien LA VIGIE elle-même, dans son numéro du 9 mai dernier. D'après elle, ce serait dû à sa propagande si les dames se sont rendues en si grand nombre à la Conférence de M. Monk, sur "L'absorption américaine", lundi après-midi!

LA VIGIE, journal des dames: c'est grand comme le monde!! Voyons, confrère, un peu de sérieux, de grâce! Des enfantillages de ce genre ne devraient pas être permis à votre âge!! Les dames en général, et en particulier celles qui ont assisté à la conférence de M. Monk, ont plus de goût que cela et surtout plus de jugement!

De la décence, hein!!!

M. Lucien Cannon.

Dans son numéro du premier avril 1911, LA LIBRE PAROLE a publié un article intitulé "Le club des Jeunes Pétards" qui lui avait été fourni par un collaborateur étranger à la rédaction ordinaire.

Cet article qui renfermait des choses désagréables à l'adresse de M. l'avocat Lucien Cannon, n'avait pas été soumis, par inadvertance, à l'examen du comité de censure de ce journal qui l'aurait certainement refusé ou modifié.

Nous prions M. l'avocat Lucien Cannon de vouloir bien agréer nos excuses et le regret que nous lui exprimons des ennemis que cet article peut lui avoir causés.

Excursions vers l'Ouest

Mardi le 15 avril courant, le Canadien-Pacifique fera sa deuxième excursion de colons pour l'Ouest Canadien, — ces excursions se continueront tous les deuxièmes mardis durant les mois de mai, juin, juillet, août et septembre 1911.

Deux convois laissent Montréal à la gare Windsor, chaque jour à 10.10 du matin et 10.30 du soir. A ces convois seront attachés des chars colons-modèles, dans lesquelles les lits seront gratuits, l'excursionniste devant toutefois fournir sa propre literie; — Chars dortoirs, touristes, munis de matelas, rideaux, et toute la literie nécessaire, sujet à un léger supplément, en outre, ces chars qui contiennent un poêle à cuisine, des chambres de toilettes séparées pour messieurs et pour dames, ne sauraient être surpassés en confort etc.

Le Pacifique-Canadien est la seule route toute canadienne avec trains directs-réguliers, par tant du Canada-Est, allant au Canada-Ouest, en passant par Port Arthur, Fort Williams, Kenora, Winnipeg, Portage, La Prairie, Brandon, Qu'Appelle, Regina, Moose-Jaw, Medicine Hat, Calgary, Edmonton, etc., et par l'entremise de ses nombreux embranchements et connexions, il atteint St. Albert, Morinville, St. Emile, Beaumont, l'Amoureux, Vegreville, St. Paul des Métis, et toutes les régions d'agriculture du

GERMINAL LE MEILLEUR Cigare Manille

40 Grandeurs et Formes Differentes



Prix Varié de \$ 3.50 a \$20.00 le cent

En vente chez JOS. COTE IMPORTATEUR ET MARCHAND DE TABAC. 186, Rue ST-PAUL Succursale, 179, Rue ST-JOSEPH Seul Agent pour le Canada

La Grande Nouvelle du Jour C'est que chez HAMEL & VALLERAND MARCHAND TAILLEUR GENTS FURNISHING Vous êtes toujours bien Habillé et Coiffé Tel. 3670 264 1/2 ST-JOSEPH

Nord de la Saskatchewan et de l'Alberta, où se trouvent encore des Homesteads (160 acres pour \$10.00).

Ces convois circulant directement et sans changement de chars offrent un avantage remarquable, surtout dans le cas des familles avec enfants etc.,

D'autre part les trains du Pacifique circulant entièrement à travers le territoire canadien, évitent aux voyageurs l'Inspection par les Officiers d'Immigration, la douane et l'examen des bagages, et les autres inconvénients qui résultent nécessairement du passage à travers les Etats-Unis.

Pour tous renseignements concernant billets, achats de terrains, transport d'effets, etc. s'adresser à :

Jules Hone Jr, représentant du Canadien Pacifique, 46, rue Dalhousie, Québec, ou à M. E. J. Hébert, Premier Assistant Gérant, Département des Voyageurs, Gare Windsor, Montréal.



TRAINS SPECIAUX ET TAUX REDUITS POUR L'OUEST CANADIEN

LE GRENIER DE L'EMPIRE BRITANNIQUE. Concessions de TERRAINS. Avantages exceptionnels BEI, AVENIR POUR JEUNES GENS

Nous représentons toutes les lignes. JULES HONES Jr. 30 rue St-Jean, angle de la Côte du Palais, 46 rue Dalhousie, au Château Frontenac ou à la Gare du Palais, Québec.

RHUME GUERT EN UN JOUR.

Prenez des Tablettes Laxatives de Bromo Quinine.

Les pharmaciens remettent l'argent si elles ne guérissent pas.

La signature E. W. CROVES, sur la boîte, vingt-cinq cents.

Hémorroïdes guéries en six à quatorze JOURS.

Notre pharmacien vous remboursera votre argent si l'Onguent PAZO ne guérit pas les Hémorroïdes cuisantes, saignantes, putrides, en six à quatorze JOURS. cinquante cents.

Si votre pharmacien ne l'a pas, nous nous l'enversons franco, sur réception du prix.

Paris Medecine Co. 10, rue Georges, Toronto



LE ET APRES DIMANCHE LE 5 OCT. 1910, les trains voyageront comme suit:

Chemin de fer CANADIAN NORTHERN QUEBEC DEPART DE QUEBEC

8.55 A. M. Dimanche seulement pour St Casimir.

9.30 A.M., tous les jours excepté les dimanches, pour Montréal, Grand Mérc, Chutes Shawinigan. Raccordement pour aller et venir de La Tuque Rivière à Pierre et les stations intermédiaires par Garnet Junction.

Il y aura un char-duffet-garçon sur ce train.

5.15 P.M. Tous les jours excepté le dimanche pour St-Casimir.

QUEBEC ET LAC ST-JEAN. 8.30 a. m. Tous les jours excepté char dortoir jusqu'à Chicoutimi.

le samedi et le dimanche pour Roberval, La Tuque et Chicoutimi le lundi et jeudi revenant le jour suivant.

9.30 A. M. Dimanche seulement, pour St-Raymond.

1.45 P. M. Dimanche seulement pour Lac St-Joseph.

5.30 P. M. Tous les jours excepté le dimanche pour St-Raymond.

Coin des Jeunes

Notre cher ami.

Il est de ces coups dont la Providence nous frappe et qui nous rendent muets. La mort de notre ami en est un et sur la tombe de Jules Vallerand, que nous pleurons aujourd'hui, nous ne savons que nous taire et répéter avec Job: "Vous nous l'aviez donné, Seigneur vous nous l'avez ôté, que votre Saint Nom soit béni!"

Cependant c'est dur pour nous de penser que nous ne verrons plus, que ses talents, son dévouement, sa bonté, en un mot tout le charme qui se gégeait de sa personne nous sont ravés.

L'ami que la mort vient de nous enlever était le type du véritable ami et si la contume existait ici de prononcer l'éloge d'un défunt sur son tombeau il se serait élevé plusieurs voix pour célébrer les vertus et le mérite de celui qui, bien malgré lui pourtant, occupait avec tant d'avantage les nombreuses charges qui lui étaient données et que son dévouement seul faisait accepter.

Le Cercle Charest de l'A. C. J. C. perd en lui son principal fondateur et n'oubliera jamais celui qui fut le camarade bon, actif et remplissant avec humilité l'humble fonction de Secrétaire.

Ses qualités l'avaient déjà désigné pour occuper avec avantage un poste plus élevé; mais toujours son humilité s'y opposa.

Y avait-il une bonne œuvre à faire, un service à rendre que nous étions sûrs de trouver Jules Vallerand dans l'organisation et ceux-là seuls qui ont eu le bonheur de travailler avec lui savent combien était utile sa coopération.

Non content de tout ce travail pour le bien, notre cher disparu trouvait encore le moyen de s'occuper, et très activement, du "coin" des jeunes et nos lecteurs n'ont certainement pas oublié les beaux articles de Louis de Courville.

M. Jules Vallerand était encore un des fondateurs et un des officiers de l'Adoration Nocturne, récemment fondée à St-Roch.

Pour nous qui perdons en Jules Vallerand plus qu'un camarade, plus qu'un ami nous renonçons à décrire ses qualités et nous nous contenterons de l'imiter sans cependant oublier de déposer sur sa tombe l'expression de nos regrets les plus sincères.

Qu'il repose en paix et que sa vie nous serve d'exemple.

Arthur Duval.

Le Canada qui monte

Telles sont les paroles avec lesquelles Son Excellence Mgr. le Délégué Apostolique a accueilli la délégation de l'A. C. J. C. qui est allée dimanche lui présenter ses hommages. Ces paroles, en même temps qu'elles témoignent l'intérêt que Mgr. Stagni porte à la jeunesse, doivent être pour nous tout un programme.

En effet, puisque nous sommes ceux sur qui se fondent les espérances de nos supérieurs, ceux à qui incombera bientôt une large part dans la défense de nos intérêts religieux et nationaux, c'est notre devoir de nous préparer à remplir ce que le Rév. P. Vuillermet a si bien nommé: "La mission de la jeunesse contemporaine."

Mais comment arriverons-nous à ce résultat?—En nous pénétrant bien de l'idée que pour arriver à faire quelque chose plus tard il faut dès aujourd'hui s'y préparer. Pour ce la nous ne devons pas craindre d'envisager les problèmes qui se présentent actuellement dans notre vie religieuse, sociale et politique et de sacrifier pour cela quelques amusements, permis, sans doute, mais absolument inutiles sinon nuisibles à la cause que nous ambitionnons de servir.

Nous ne pouvons, dans le cadre d'un article, tirer toutes les conclusions qui découlent nécessairement des belles paroles de Mgr. Stagni et en faire toutes les applications pratiques. Aussi pour aujourd'hui, nous nous contenterons d'effleurer quelques-uns des moyens que nous devons prendre pour faire du "Canada qui monte" c'est-à-dire de la génération nouvelle une génération de chrétiens et de patriotes qui, les yeux fixés sur l'idéal à atteindre, seront toujours en marche sans craindre les obstacles et surtout sans se décourager des épreuves qu'il plaira à Dieu de nous envoyer.

La piété.

Le programme de l'A. C. J. C. comporte tout ce qui est nécessaire pour atteindre l'idéal qui doit être celui de tout jeune canadien-français. C'est pourquoi nous parlerons d'abord du premier article de ce programme: la piété.

Mais il convient de bien établir la grande différence qu'il y a entre la piété et la bigoterie; de ne pas confondre le véritable chrétien qui sait se montrer tel en toute occasion et soumettre aux enseignements de l'Eglise sa vie privée et surtout sa vie

publique, avec le chrétien que le bon sens populaire a nommé "le mangeur de balustré" et qui dans les actes de la vie civile se conduit comme un impie. Autant le premier est admirable et utile par son exemple autant l'autre est détestable et souvent fait à la cause de l'Eglise un tort considérable.

Cependant, comme le disait un des orateurs du Congrès de Québec, gardons-nous de prendre pour de la bigoterie l'affirmation loyale et nécessaire de nos convictions religieuses. La vraie piété, continuait le même orateur, se trouve dans la pratique franche et persévérante de tous les devoirs du chrétien.

Mais comment arriver à cette véritable piété que doit posséder tout chrétien?—En nous pénétrant bien de l'esprit chrétien et nous y arriverons par l'étude de notre belle religion, qu'un trop grand nombre malheureusement ne connaît que très-imparfaitement.

En effet, il ne faut pas avoir beaucoup d'expérience dans la vie pour constater combien faibles et superficielles sont les connaissances d'un grand nombre de chrétiens sur les vérités de la religion catholique.

Nous sommes fiers de dire, et nous le disons peut-être trop, que nous sommes le peuple le plus catholique du monde. Mais pouvons-nous bien affirmer que ce catholicisme soit fondé sur une foi certaine et raisonnée; et est-ce qu'un trop grand nombre de nos compatriotes ne se contentent pas d'un catholicisme de surface?—D'autres plus compétents que nous répondrons à cette question; pour nous, nous nous contenterons de constater qu'il est très rare d'entendre nos hommes publics, par exemple, parler des choses de la religion comme le font les hommes publics catholiques de France? Pourquoi et quelles en sont les conséquences?—Nous le verrons dans un prochain article.

Paul Du Lac.

Chez nous et chez les autres

Il est aussi difficile d'empêcher certains collaborateurs du "coin des jeunes" de parler féminisme que de faire comprendre au Conseil de Ville de Qué-

IMITATION.

Mignonnes, j'ai lu quelque part,
Une fantaisie amusante,
Dont je voudrais vous faire part,
Tant je la trouve intéressante.

J'ai lu que votre doigt charmant,
Mystérieux remueur d'âmes,
Fait pour montrer le firmament,
Est un grand chef-d'œuvre, Mesdames.

J'ai lu que Dieu s'est endormi
Après l'avoir fait, ce chef-d'œuvre,
Et qu'alors, glissant à demi
Le diable fit aussi son œuvre.

Il vint, noir horrible, dit-on,
Et pendant que Dieu se repose
Tout au bout de votre doigt rose
Il mit un ongle, le griffon.

RONGEBERT.

bec qu'il est inutile d'essayer de faire baisser les taux d'assurance à Québec. Ils sont aussi convaincus de l'importance de cette question que l'échevin Dinan l'est de la question des bateaux de la traverse.

La mort du camarade Vallerand nous oblige à demander l'indulgence de nos lecteurs pour le numéro de cette semaine.

Nos remerciements à tous ceux qui nous ont offert leurs sympathies dans le deuil qui nous frappe.

Merci au Rév. P. Colclough S. J. aumonier-directeur de l'A. C. J. C. pour sa belle lettre de sympathie au président Duval.

N'oublions pas dans nos prières le cher disparu.

Nous sommes heureux de présenter à nos lecteurs un nouveau collaborateur. Rongebert vent bien com en cer en nous envoyant quelques poésies que tous apprécieront sans nul doute. Merci et encore.

Toute correspondance doit être adressée à:

PAUL DU LAC
La Libre Parole
83-85 rue du Pont.
Québec.

Profitez des jours de l'enfance.

Aucun pays n'a jamais offert de plus grand encouragement à l'économie que celui qui est donné au peuple du Canada par les dispositions de la Loi des Rentes Viagères du Gouvernement Canadien, passée à l'unanimité, en 1908, par les deux Chambres du Parlement. Quoique toute personne résidant en Canada puisse acheter de ces Rentes, la Loi a été faite surtout dans le but de permettre aux gens salariés et autres personnes de ressources limitées, de pourvoir d'une manière absolument sûre aux dernières années de leur vie, et cela d'une façon telle qu'il serait absolument impossible d'arriver au même résultat par aucun moyen imaginable. Par exemple, un mécanicien, dont les gages de semaine ne dépassent que de peu les dépenses hebdomadaires, peut acheter, moyennant \$1. par semaine, pour ses deux fils âgés de 5 et 7 ans, des Rentes Viagères qui leur seront servies à l'âge de 60 ans. A partir de cet âge jusqu'à leur mort, un revenu annuel de \$547.76 et de \$497.78, leur sera respectivement servi par le Gouvernement. S'ils meurent avant l'âge de 60 ans, l'argent versé sera remboursé à leurs héritiers, avec intérêt à 3 pour cent composé. De sorte que, pour un tptal payé de \$2,808, ils recevront un revenu combiné de 1,045.54, c'est-à-dire plus élevé que le revenu produit par un placement de \$20,000 à 5 pour cent. Ainsi donc, un homme n'ayant même qu'un salaire limité, peut faire, avec les Rentes Viagères, ce qui lui serait absolument impossible autrement. Les parents devraient profiter du taux peu élevé demandé pour les enfants en bas âge: ceux-ci continueraient eux-mêmes les paiements, aussitôt qu'ils seraient en état de le faire.

CARTES PROFESSIONNELLES

AIME DION
AVOCAT
76, RUE ST-PIERRE, Tél. 1979

Bureau du Soir,
21, de la Couronne, Tél. 2699.

ALPHONSE HUARD
NOTAIRE
244, RUE ST-FRANÇOIS.
Tél. 2113.

DR. JOBIN,
S. B. M. D. L.
Gradué de l'Université Laval,
Ex-Élève de l'Hôpital des Enfants malades, PARIS.

La Cie P. P. Giguère, Ltée.
PLOMBIERS-COUVREURS
56, rue des Fossés, St-Roch, Québec
Appareils de chauffage à eau chaude. Plomberie moderne et hygiénique. Lumière électrique. Plafonds et lambris en tôle métallique.
Tel. 2115

TALBOT ET DIONNE
Architectes et Evaluateurs.
Membres A. A. P. Q.
14, RUE ST-JOSEPH, QUEBEC
Tél. 2421

Gastophone.

Canada.
Province de Québec.
District de Québec.

Dans la Cour Supérieure
No 1984.

Joseph Bourbeau, de la Cité de Québec, agent.

Demandeur
vs

Dame Amanda Pouliot, épouse contractuellement séparée de biens du dit Joseph Bourbeau, autrefois de la Cité de Québec et maintenant de lieux inconnus.

Il est ordonné à la défenderesse de comparaître dans le mois.
Québec, 24 avril, 1911.
(Signé)

Amd. Robitaille.
P. C. S.

Vraie copie
Amyot & Fremont.
Procureurs du demandeur.

Nap. Barbeau

COUVREUR

En Cuivre, Ferblanc, Tôle galvanisée, Tôle Noire, Ardoise, Gravois, Bardeaux, etc.

Fabricant de Dalles, Dalleaux et Corniches en Tôle.

Pavage en Asphalte
Tout ouvrage sera exécuté sous le plus court délai.
Tel. 2112.

On pourra savoir quelles sont les Rentes Viagères qu'achèteraient, à n'importe quel âge, 25 ou 50 cents par semaine, en s'adressant à S. T. Bastedo, Surintendant des Rentes Viagères du Gouvernement à Ottawa, à qui les lettres arrivent sans affranchissement.

IMAGES ! IMAGES !!

Nous offrons en ce moment une des plus belles SERIES d'IMAGES nouvelles que nous veons de recevoir. Cette collection comprend plus de 80 sujets assortis de jolies gravures en couleurs sur papier toi le ressemblant beaucoup aux images granitées.

Ecrivez-nous pour prix et nous vous enverrons des échantillons GRATUITEMENT.

Avis aux Institutions religieuses, aux Instituteurs et aux Institutrices.

P. DUMONTIER & Cie. LIBRAIRE
351, rue St-Joseph, Québec

Théâtre National

Changement de programme 3 fois

Vaudeville de haute Qualité

Les Meilleures vues animées

PRIX - 5 et 10 c.

Les seuls lots à bâtir. 50 X 80. Les seuls lots à acheter.

Avis à nos clients

Les bureaux du Parc Maufils sont maintenant au No. 62 ST-JOSEPH. VENEZ NOUS VOIR ! VENEZ ACHETER ! LA COMPAGNIE DU

PARC MAUFILS

62, Rue St-Joseph

Les lots qui sont populaires. 50 X 80. Les lots qu'il faut acheter.

La meilleure place pour vous procurer Bijouterie Hologes, Montres, etc., c'est chez

Rosario Lachance

HORLOGER BIJOUTIER

252, RUE ST-JOSEPH. - QUEBEC

Une visite vous convaincra de la qualité et du bas prix de nos marchandises.

A. LAGET

Vin de toutes sortes, Produits alimentaires français. Nous importons nous-mêmes toutes nos marchandises, nous pouvons les livrer à des prix raisonnables tout en garantissant la qualité.

ST-JOSEPH COIN ST-DOMINIQUE

QUEBEC

MELANGES

On a beaucoup remarqué l'absence de M. Turgeon à l'assise de sir François comme lieutenant-gouverneur. Ça fait jaser.

On dit que quelques dames de la haute société ne sont pas étrangères au refus de Laurier d'envoyer M. Turgeon à Spencer Wood. La raison ? C'est un secret de polichinelle.

A Montréal il se forme de nouveaux clubs libéraux mécontents. LE PAYS ne désarme pas et le sénateur Dandurand non plus. Le parti ministériel est bien uni, n'est-ce pas, Ulric ?

L'organe de Godfroy trouve que Charles Lanctôt va trop souvent à Montréal.

Le nombre des ingénieurs chargés de voir à la construction du pont de Québec est au complet. Alors, en avant, marche !

L'administration libérale d'Ottawa avale les scandales avec une aisance incomparable. Le peuple peut bien ne pas trouver cela de son goût.

La nomination de Mr. Wilson au poste de sénateur ne plaît pas à tous les Montréalais.

Le délégué apostolique a passé quelques jours à Québec. Un grand nombre de personnes des deux sexes sont allées lui présenter leurs hommages.

On parle d'un Nathan comme gouverneur de l'Égypte. Est-il aussi fanatique que son homonyme, le maire de Rome ?

M. Taft tient à son traité autant que M. Fielding. Le président des États-Unis nous appelle ses chers voisins. Il y a de l'intérêt dans ces louanges exagérées.

Monseigneur Bruchési partira le 2 juin, pour le congrès eucharistique de Madrid.

Nous apprenons avec plaisir que M. C.-J. Magnan a été nommé président général de la Société St-Vincent de Paul au Canada.

Le Brésil commence à s'inquiéter de l'impérialisme américain. Ce pays ne veut pas tomber dans les griffes de l'ogre yankee. Et il a raison.

Qui a payé la voiture de Sifton brûlée par des étudiants du Mc Gill ? Ce serait à savoir.

Que de caucus il y a eu, à Ottawa depuis une quinzaine ? et la session n'est pas encore terminée ! Elle a la vie dure.

Après le scandale de la peinture à Sorel, voilà l'affaire de lattes et bardeaux qui menace le nouveau député libéral.

L'AVENIR DU NORD parle des maringouins dans son dernier numéro. Attention au fouet du premier ministre, Jap. On ne parle pas de corde dans la maison d'un pendu.

Il n'y a qu'une voix dans la province pour féliciter le gouvernement d'avoir appelé l'avocat Dorion à la magistrature. Si toutes les nominations étaient faites avec autant de discernement, le respect de la magistrature n'aurait pas besoin de sanction pénale.

LA VIGIE répandait, ces jours-ci, du baume sur la plaie de M. Turgeon.

Y a-t-il anguille sous roche ? M. Al. Taschereau a été élu bâtonnier de Québec. L'honneur est, dit un journal de Montréal, pour le ministre.

Quand le comité d'hygiène s'occupera-t-il de la question d'un incinérateur ? Sera-ce avant l'an 2000 ?

Des bains publics ! Il en faut messieurs les échevins et tout de suite, car voici les chaleurs qui commencent.

Il y aura beaucoup plus d'Américains que de Canadiens au couronnement de Georges V. Ces démocrates "to the core" sont amateurs des cérémonies et des titres aristocratiques.

A propos de réciprocité les organes bleus nous disent que nous courons à l'annexion avec les États-Unis, les rouges prétendent le contraire. La vérité doit être entre ces deux opinions extrêmes.

Le nombre ordinaire des cas d'ivrognerie a diminué de moitié samedi dernier, à Montréal, dit la police qui s'y connaît. Les buvettes ont été fermées à sept heures du soir, pour la première fois.

Nous n'avons pas de shérif encore. Il est vrai que les meurtres sont assez rares dans le district de Québec. Il faudrait cependant penser à remplir cette position.

Quel "scheme" Laurier nous rapportera-t-il de son voyage à Londres. Les partisans comptent que ce sera un "tannant" pour réduire en miettes nationalistes et conservateurs.

On dit qu'en l'absence de M. Brodeur c'est Adélaïde Lanctôt qui gèrera le ministère de la Marine. Le député de Richelieu s'y connaît.

Des pièces fausses de 10 et 25 cents circulent à Québec.

Faites attention et n'acceptez que les bonnes.

La Gazette officielle annonce l'incorporation d'une compagnie qui fera l'importation d'armes de race.

Cette importation, à mon avis, vaut mieux que celle Doukhobers, Mormons etc.

Une... MADAME Kelly a été condamnée à \$250 d'amende et les frais pour vente de boisson sans licence.

C'est très bien !

On dit que le coup d'éponge passé sur la peinture Lanctôt a donné à celle-ci un cachet officiel des plus authentiques. J'te crois !

Malgré les preuves les plus éclatantes, malgré les charges les plus accablantes, SAUVÉ fut sauvé et... réintégré.

Pendant le temps pascal, le ministre des chemins de fer de Belgique, qui a 70,000 hommes sous ses ordres, a prescrit de donner à tout le personnel le temps libre nécessaire pour qu'il puisse accomplir ses devoirs religieux. Les mêmes dispositions sont prises à l'armée. Bravissimo ! ! !

Les Pères Hillig et Gettelmano, jésuites, viennent d'être choisis comme précepteurs du prince Joshihito, fils du Mikado. Les francs-maçons de tous les pays vont en faire une malandrie.

Il vient de se former, en France, une Ligue des Pères de famille ayant 4 enfants ou plus. Elle compte déjà 400,000 membres. Elle réclame pour ses associés la préférence sur les célibataires et les pères moins chargés de famille, dans la répartition des emplois publics.

On devrait bien faire la même chose au Canada.

Des voleurs ont détaché un bas-relief de la statue de Maisonneuve et se sont vus forcés d'abandonner le morceau de bronze qui pesait environ une tonne.

Pas banale du tout cette tentative !

Gageons qu'un jour ou l'autre, on nous annoncera que Maisonneuve a déserté son piédestal.

L'audace des voleurs est sans borne.

On a trouvé un cadavre mutilé et en décomposition complète sur la grève de St-Laurent, Ile d'Orléans.

On croit que c'est une des victimes du pont de Québec.

Sacrebleu ! quel cri de mort, quel cri terrifiant lancent certains autos ; il y a de quoi terroriser lêtes et gens en les entendant.

On devrait supprimer ça.

Montréal aura des salons de nécessité pour les deux sexes. A quand le tour de Québec ?

Le papier va augmenter.

LA VIGIE et L'ACTION SOCIALE ont commencé à s'adresser des aménités. Ça va-t-il aller loin ?

Les deux partis politiques veulent profiter de l'ajournement des Chambres pour pousser une pointe vers les quatre coins du pays, Jean-Baptiste aura de la misère en vérité de toutes les fadaïses qu'on va lui débiter.

La visite du général French va bientôt avoir des résultats. On annonce que la milice sera réorganisée dans un sens plus militaire et plus impérialiste. Petit à petit nous entrons dans l'engrenage malgré les dénégations intéressées. Le galon va augmenter de prix.

Et le creusage de la rivière St-Charles est-il oublié ? Les dragues sont parties pour d'autres lieux.

Les employés des postes vont enfin recevoir une augmentation, demandée et promise depuis longtemps. L'approche des élections fait de bons garçons de nos ministres.

On aurait trouvé des abeilles qui ne piquent pas. Il est vrai que la nouvelle nous vient des États-Unis. Alors !

Ceux qui se flattaient de passer sur le pont Drouin, cet hiver, doivent en rabattre de leur prétention. Il ne sera terminé que pour le printemps de l'année prochaine et encore ce n'est pas certain.

L'organe de M. Olivier affirme que les accusations portées contre ce ministre viennent de libéraux d'Edmonton. Le parti libéral est uni ; n'est-ce pas, messieurs les rouges ?

Les Montréalais ne veulent pas de "sir" Rodolph.

Le gouvernement fédéral demande un demi-million au Manitoba pour un petit terrain. La ville de Québec a donné son marché Champlain au Transcontinental pour une bouchée de pain. Il y a une différence de prix entre les deux transactions.

Jamais depuis la confédération, avouent les organes ministériels on n'avait présenté aux Chambres un budget supplémentaire aussi considérable. La C. E. ne sera pas à sec.

Voilà LA VIGIE qui veut battre monnaie pour son parti sur les tombes. Paix aux morts !

Sir Lomer est à Paris où il se reposera jusqu'au 15 juin. LA PRESSE ajoute qu'il "agrémentera" peut-être son voyage d'une BALADE en Belgique ou en Italie.

Les idées lancées par LA LIBRE PAROLE finissent par se réaliser. L'hon. M. Caron vient d'annoncer que le gouvernement provincial prendrait bientôt sous sa direction la construction de routes rurales. Allez-y, messieurs, de tout cœur à cette réforme si nécessaire.

Le deuil est fini à la cour d'Angleterre et à Ottawa. En avant les fêtes !

On annonce que la bisbille est dans le cabinet fédéral M. Fielding tient à montrer qu'il peut gouverner en l'absence de sir Wilfrid.

Quand les élections générales ?

S. V. P.

Voici la saison des déménagements. Nous prions nos abonnés qui changent de logements de nous faire parvenir au plus tôt leur nouvelle adresse afin que la distribution de LA LIBRE PAROLE se fasse d'une manière régulière.

Ceux qui ne recevraient pas le journal d'une manière régulière, tous les samedis après-midi voudront bien nous en avvertir et nous verrons à les satisfaire.

L'Administration.

Bibliographie

Monsieur le Docteur N. E. Dionne continue d'une manière infatigable sa "Galerie Historique." Son sixième volume traite de M. Gabriel Richard, prêtre de St-Sulpice, qui fut curé de Détroit.

Comme dans ses précédentes publications on y trouve les marques d'un esprit sagace et d'une plume exercée.

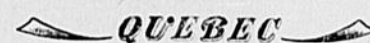
Les différents ouvrages de M. le Docteur Dionne devraient se trouver dans toutes les bibliothèques canadiennes.

Nous offrons à l'auteur nos plus sincères remerciements pour son envoi gracieux d'un exemplaire.

Nous venons d'agrandir notre magasin afin de satisfaire notre clientèle de plus en plus nombreuse. Il y va de votre intérêt de venir voir notre assortiment d'épicerie, Vins, Liqueurs, etc.

O. LACROIX

19, rue St-Joseph Tél. 2504



Commandes livrées dans toute la ville, y compris Limoilou et Stadacona.

PHARMACIE L. E. MARTEL

MAINTENANT TRANSPORTEE AU NUMERO

79, RUE ST-JOSEPH, - QUEBEC

Notre installation ne sera terminée que dans deux ou trois semaines; mais nous continuerons, tout de même, à servir le public sans interruption.

Nos clients voudront bien se montrer un peu indulgents vis-à-vis de nous pour le temps que dureront nos réparations, après quoi nous leur promettons entière satisfaction sous tous rapports.

PHARMACIE L. E. MARTEL

TEL. 2483

79, RUE ST-JOSEPH

The Americana

Encyclopédie, comprenant 18 volumes, reliure cuir de 1re classe.

A vendre à bon marché pour prompt acheteur.

S'adresser immédiatement à RENE LEDUC, au Bureau de LA LIBRE PAROLE

83, Rue du Pont, QUEBEC.

Etabli en 1876

Téléphone 2224

CHARLES VEZINA

119-123, rue du Pont, Québec

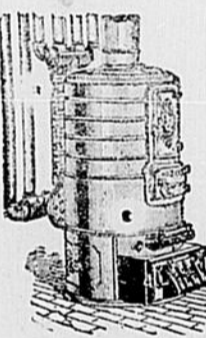
ENTREPRENEUR PLOMBIER ELECTRICIEN, FERBLANTIER et COUVREUR. SPECIALITE

Appareils de chauffage à eau chaude, à vapeur et à air chaud.

Assortiment d'appareils de plomberie et d'électricité les plus modernes.

Aussi poêles de cuisine des plus perfectionnées, "Happy Home", "Ideal Favorite", "Universal Favorite" et "Maple Leaf", et fournaies de passage de toutes sortes.

GLACIERES



Grand choix de glacières à la portée de toutes les bourses.

PAIEMENT: Comptants ou par versements.

La Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec

Banque d'Epargnes.

BUREAU PRINCIPAL et CINQ SUCCURSALES a QUEBEC. DEUX SUCCURSALES a LEVIS.

Les succursales de ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-BAPTISTE et LIMOILLOU à Québec et rue EDEN à Lévis, sont ouvertes les LUNDIS et SAMEDIS SOIRS, de 7 hres à 8.30 hres.

Coffrets de sûreté à louer au BUREAU PRINCIPAL et à la SUCCURSALE de ST-ROCH. Prix des COFFRETS \$4.00 et plus suivant dimensions.

La Caisse d'Economie en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations offre à ses déposants des garanties exceptionnelles.

ROSE QUESNEL

TABAC A FUMER DOUX & NATUREL

ROCK CITY TABACCO LTD QUEBEC